



FPE-CIGA

# Rapport d'activités 2014



|  |    |
|--|----|
| Message du Conseil d'administration                                  | 3  |
| Conseil d'administration<br>de la Fédération Patronale et Economique | 4  |
| Fédération Patronale et Economique<br>et Caisse interprofessionnelle | 5  |
| Formation continue et développement professionnel                    | 6  |
| Associations et organisations  | 8  |
| Services   | 10 |
| Assurances sociales  | 12 |
| Statistiques assurances sociales FPE-CIGA                            | 14 |
| Comptes 2014   | 15 |



# Sommaire

# Message

## du Conseil d'administration

### Placer l'économie au service de la relève

Qu'il s'agisse de pérenniser une entreprise, de défendre les intérêts d'une branche d'activités ou de transmettre un savoir-faire d'une génération à une autre, tout entrepreneur ne saura nier que la relève constitue la pierre angulaire de notre économie.

Placée sous le thème de la formation, l'année 2014 a offert une belle visibilité aux jeunes qui contribuent au dynamisme de notre tissu économique. Que les illustrations du présent rapport annuel puissent prolonger la mise en lumière du travail de nos jeunes professionnels, ainsi que des entreprises et des écoles qui les forment.

Au travers de ses activités et des prestations qu'elle fournit à ses membres, ainsi qu'aux associations économiques et professionnelles qu'elle gère, la Fédération Patronale et Economique a toujours soutenu les démarches permettant de valoriser la relève.

Ce fut notamment le cas lors du 6e Swiss Bakery Trophy, où les apprentis boulangers-pâtisseries-confiseurs romands ont pu démontrer leur savoir-faire auprès du public d'Espace Gruyère. Ceux du canton de Fribourg ont, quant à eux, exposé leurs travaux à la Foire de Fribourg. Les Maîtres bouchers-charcutiers fribourgeois ont également mis leurs jeunes en formation sur le devant de la scène grâce au nouveau journal de leur association.

Le fruit de ces excellentes initiatives est toutefois quelque peu gâté par le climat économique maussade. En cause, les effets de l'après 9 février et l'abandon du taux plancher par la BNS. En ce qui concerne le vote sur l'immigration massive, l'objectif de l'économie consistera à tout faire pour maintenir les accords bilatéraux et la libre circulation des personnes. Il est indispensable que les entreprises puissent bénéficier de conditions-cadres leur permettant de disposer rapidement de la main d'œuvre nécessaire, tant leur compétitivité dépend de leur capacité à réagir aux tendances imprimées par les marchés étrangers. L'issue est plus floue en ce qui concerne le franc fort. Les prochains mois permettront de mesurer plus précisément l'ampleur des dégâts provoqués par la décision de la BNS. Des nuages noirs se sont déjà amassés au-dessus de plusieurs entreprises.

Que ce soit au travers des événements qu'elle organise, des services qu'elle fournit à ses affiliés et partenaires, ou encore de ses prises de position lors de votations, la FPE-CIGA poursuit ses démarches en faveur d'un modèle économique fort et prospère. C'est en se maintenant à l'écoute et au service des acteurs de l'économie qu'elle entend répondre aux besoins de ses membres affiliés et de ses associations.

Nous leur adressons nos plus vifs remerciements pour leur confiance et leur précieuse collaboration, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de la FPE-CIGA pour son sens aigu du professionnalisme.

Paul-Henry Binz  
Président

Nadine Gobet  
Directrice ad-interim



# Conseil d'administration

## de la Fédération Patronale et Économique



### PRÉSIDENT

Paul-Henry Binz  
Grisoni-Zaugg SA, Bulle  
\* 1982  
\*\* 1997



### VICE-PRÉSIDENT

Claude Ambrosini  
Liebherr Machines Bulle SA, Bulle  
\* 2010  
\*\* 2014



### MEMBRE

Pascal Emonet  
Emonet SA, Tatroz  
\* 1988



### MEMBRE

Jacques Pasquier  
JPF Holding SA, Bulle  
\* 2009



### MEMBRE

Christophe Maillard  
Avocat, Bulle  
\* 1998



### MEMBRE

Joseph Geinoz  
Maurice Beaud & Fils SA,  
Albeuve  
\*2003



### MEMBRE

Philippe Menoud  
Fiduconsult SA, Bulle  
\* 1998



### MEMBRE

Amer Jaber  
UCB Farchim SA, Bulle  
\* 2012



### MEMBRE

Danielle Archimi  
LauraStar SA,  
Châtel-Saint-Denis  
\* 2003

### MEMBRE

**À TITRE CONSULTATIF**  
Christian Castella  
DIRECTEUR

\* Année d'entrée au Conseil d'administration

\*\* Année de prise de fonction

# Fédération Patronale et Economique

## Caisse interprofessionnelle

### Direction

Christian Castella | directeur | \* 1992



### Assurances sociales

Christian Grandjean  
gérant, remplaçant  
du directeur | \* 1982



### Assurances sociales

Carole Gobet Papaux  
gérante-adjointe  
\* 1998



### Associations et manifestations

Nadine Gobet  
directrice-adjointe  
\* 1994



### Promotions et prestations

Mathieu Fehlmann  
sous-directeur  
\* 2009



### Finances

Thierry Sottas  
fondé de pouvoir  
\* 2001

### Ressources humaines FPE-CIGA

Au 31 décembre 2014, la FPE-CIGA recensait  
28 collaborateurs/trices ainsi que deux apprenties.

### Collaborateurs/trices

|                                |                            |
|--------------------------------|----------------------------|
| Beaud Laurence * 2014          | Jordan Saner Sophie * 1990 |
| Blanc Yves-Laurent * 2013      | Jungo Sandra * 2001        |
| Castella Clément * 2014        | Martin Lionel * 2004       |
| Crausaz-Morard Béatrice * 2012 | Mauron Christine * 2004    |
| de Figueiredo Sophie * 2009    | Menoud Caroline * 2011     |
| Despontin Patricia * 2005      | Oberson Catherine * 1982   |
| Gachet Alexandra * 1995        | Raemy Magali * 2005        |
| Gachoud Patricia * 2013        | Raemy Jérôme * 2014        |
| Helbling Noémie * 2006         | Raemy François * 2005      |
| Hohl Anne Christine * 2002     | Ruchti Emmanuelle * 2011   |
| Istrefi Igballe * 2012         | Zosso Déborah * 2013       |

### Apprenties

Donzallaz Alison (2<sup>e</sup> année)  
Ramos Diogo Diana (3<sup>e</sup> année)

### Anniversaires

La FPE-CIGA félicite et remercie les jubilaires 2014  
**20 ans**: M<sup>me</sup> Nadine Gobet, Directrice adjointe  
**10 ans**: M<sup>me</sup> Christine Mauron, Assurances maladie / accident LAA  
M. Lionel Martin, responsable marketing IPVF

### Mutations parmi les collaborateurs

#### Arrivées:

Clément Castella, responsable de projets et d'associations  
Jérôme Raemy, IPVF, responsable secteur qualité  
Laurence Beaud, collaboratrice administrative (assurés/APG/IJAI)

#### Départs:

Marie-Anne Scyboz, collaboratrice administrative (assurés/APG)

\* = Année d'entrée en fonction

# Formation continue

## & développement professionnel

Une économie plus forte grâce aux rencontres et aux échanges

Le développement professionnel est sans conteste la pierre angulaire de l'économie. L'acquisition de nouvelles compétences et connaissances permet aux entreprises de maintenir leur niveau de compétitivité. Les associations, quant à elles, tendent à se professionnaliser au fil des années afin de renforcer leur positionnement dans le tissu économique. D'où un besoin croissant en termes de formation et de connaissances sur les thèmes d'actualité.

Ce sont principalement pour répondre à ces besoins que la Fédération Patronale et Economique érige au rang de priorité l'accroissement des compétences et des connaissances. Elle propose chaque année un catalogue d'une quinzaine de formations continues et de conférences.

En 2014, des thèmes traités par des experts reconnus ont concerné tour à tour des chefs d'entreprises, des cadres, des techniciens ainsi que des collaborateurs qui souhaitaient acquérir des notions générales dans diverses branches touchant l'économie.

Se former, c'est aussi échanger avec d'autres professionnels. Des échanges d'idées et de meilleures pratiques qui peuvent déboucher sur de nouveaux projets ou de nouvelles synergies. Tisser des liens, interagir avec des représentants de tous les domaines, élargir son réseau professionnel, voilà qui dynamise et renforce notre économie. Les cours, organisés dans un environnement sympathique et convivial, sont ouverts à tous, affiliés ou non à la FPE-CIGA, employeurs ou employés, actifs à l'intérieur comme à l'extérieur du canton de Fribourg.

Une septantaine de participants ainsi qu'une dizaine de formateurs ont contribué à faire vivre les 10 cours proposés en 2014. En parallèle, deux conférences et un petit-déjeuner d'entreprises ont rassemblé quelque 150 personnes autour de différentes thématiques. L'ensemble de ces démarches s'inscrit comme l'un des objectifs premiers de la FPE-CIGA, à savoir valoriser l'économie cantonale en favorisant les échanges entre celles et ceux qui la font vivre.

### Liste des cours 2014

- Le droit du travail
- Leadership (Conduite d'équipe) – 6 modules
- Gérer efficacement son temps et ses priorités
- Prévenir et gérer les conflits
- Savoir manager son équipe
- Le certificat de travail
- La technique de vente – 3 modules
- Actualiser et améliorer sa correspondance commerciale
- La base des assurances sociales
- Comprendre la comptabilité sans la pratiquer

### Conférences et petit-déjeuner 2014

- Les entrepreneurs s'écourent-ils? Comprendre et prévenir le burn-out
- Conférence avec M. Claude Ambrosini, Directeur de Liebherr Machines Bulle SA, dans le cadre de la Journée de l'économie du Comptoir de la Glâne
- Comment améliorer la notoriété de votre entreprise





# Associations

## & organisations

S'unir pour faire face aux défis de l'économie



Lorsqu'il s'agit de faire entendre sa voix, l'union fait la force ! Les associations professionnelles et économiques illustrent fort bien cette dynamique, dont le but consiste à défendre les intérêts communs d'un ensemble de professionnels. Leur importance se distingue notamment lorsqu'il s'agit de relever certains défis, pour traverser une période économiquement difficile, ou négocier avec des partenaires sociaux ou les instances politiques, par exemple. Les associations permettent d'échanger rapidement des informations et des bonnes pratiques entre les membres, mais aussi de positionner une branche de manière forte dans le tissu économique.

Pour ce faire, certaines d'entre elles visent à accroître leur visibilité auprès des influenceurs et de la population. C'est ce qu'a fait l'Association romande des artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs à l'occasion du 6<sup>e</sup> Swiss Bakery Trophy, invité d'honneur du Salon suisse des Goût & Terroirs, à Bulle. Sa nouvelle page Facebook a permis de sensibiliser le grand public à la qualité des produits fabriqués et exposés par les artisans de la branche. L'événement a permis aux apprentis boulangers-pâtisseries-confiseurs de Suisse romande de partager leur savoir-faire grâce à un laboratoire ouvert au public d'Espace Gruyère.

Objectif similaire poursuivi par les Maîtres bouchers-charcutiers du canton de Fribourg, qui mettent à l'honneur un apprenti ou une apprentie dans chaque édition de leur journal d'informations, dont la nouvelle formule a été lancée en 2014. Quant au Club du Bois et

de la Forêt du Grand Conseil, il a communiqué l'an passé sur son traditionnel Prix du bois, décerné à deux étudiants de l'Ecole d'ingénieurs et d'architecture de Fribourg pour la qualité de leurs travaux de master. Les boulangers-pâtisseries fribourgeois ont eux aussi mis sur l'accroissement de leur visibilité en mettant les compétences de leurs jeunes en lumière au travers de l'exposition de 120 travaux d'apprentis, à Forum Fribourg.

Pour sa deuxième édition, la Bénichon du Pays de Fribourg, qui s'est tenue du 19 au 21 septembre, à Bulle, a ravi les yeux et les papilles des amateurs de saveurs et de traditions. Quelque 900 menus de Bénichon ont été servis dans les quinze restaurants partenaires partout en Gruyère, ainsi que 2700 plats typiques de la fête à Espace Gruyère. Les artisans de la région ont bénéficié de la météo clémente pour présenter leur savoir-faire sur la Place du Marché, à Bulle. La FPE-CIGA était impliquée dans l'organisation de la manifestation.

Pour faire face à la concurrence ou solutionner certains problèmes, les professionnels réunis en associations cherchent constamment à innover. Ce fut le cas du Groupement des Commerçants Bulle – La Tour-de-Trême, qui a organisé la première édition de la Braderie, à Espace Gruyère. La manifestation a rencontré un joli succès et sera reconduite en 2015. L'Interprofession du Vacherin Fribourgeois a, quant à elle, mis en œuvre le nouveau règlement de sa Commission de produit, qui vise à consolider le positionnement du Vacherin Fribourgeois AOP dans le marché des produits haut de

gamme, et conforter ainsi les résultats exceptionnels de l'année précédente. Sans oublier l'Association régionale la Gruyère (ARG), qui a mené une enquête auprès de 26 communes du district pour établir une radiographie de leurs besoins.

La Fédération Patronale et Economique a eu le plaisir d'accueillir l'an passé une nouvelle association, Industrie du Bois Suisse romande (IBSR), qui œuvre dans la défense des intérêts des scieurs des cantons latins. En outre, la FPE-CIGA a œuvré à l'entrée en fonction de l'Association intercommunale « Sports en Gruyère » (AISG), le 1<sup>er</sup> janvier 2014, laquelle a pour buts de favoriser l'apprentissage et la pratique du sport, ainsi que de mettre à disposition de la population les infrastructures sportives de base dont elle a besoin.

### De l'administration à la communication

Une vingtaine d'associations et d'organisations cantonales et nationales, pour un total de quelque 3000 membres, sont administrées par les gestionnaires de la Fédération Patronale et Economique. Les tâches attribuées à la FPE-CIGA varient d'une association à l'autre. Elles totalisent toutefois une somme très

importante de travail, matérialisées en 2014 par de nombreuses séances de comité, de commission et d'assemblées générales.

Plusieurs types de tâches peuvent être confiées à la FPE-CIGA, comme l'administration, la comptabilité, le secrétariat, la permanence téléphonique, les questions juridiques ou encore l'élaboration de documents officiels et de règlements.

### Associations et organisations gérées par la FPE

- Association Fribourgeoise d'Economie Forestière (AFEF) y compris le Club du bois et de la forêt du Grand Conseil fribourgeois, ainsi que le Fonds d'encaissement du bois pour le canton de Fribourg
- Société des Patrons Boulangers-Pâtisseries de la Gruyère
- Association des Artisans Boulangers-Pâtisseries-Confiseurs du Canton de Fribourg
- Association des Artisans Boulangers-Pâtisseries Glâne-Veveyse
- Association des Maîtres Bouchers-Charcutiers du Canton de Fribourg
- Association des Métiers du Bois Gruyère-Veveyse
- Association Régionale la Gruyère (ARG)
- Association Intercommunale Sports en Gruyère (AISG)
- Association Romande des Artisans Boulangers-Pâtisseries-Confiseurs (ARABPC) y compris Swiss Bakery Trophy
- Association Suisse des Goûts & Terroirs (ASGT)
- Chevaliers du Bon Pain
- Comptoir gruérien
- Groupement des Commerçants Bulle - La Tour-de-Trême (GCBLT)
- Industrie du Bois Suisse romande (IBSR)
- Industries et Arts et Métiers du Sud fribourgeois (INDUSAM)
- Interprofession du Vacherin Fribourgeois (IPVF)
- Remontées mécaniques fribourgeoises SA
- Salon Suisse des Goûts et Terroirs (SSGT)
- Société coopérative du Comptoir gruérien
- Télégruyère SA
- Union Fribourgeoise des Artisans Fromagers (UFAF)



# Au service des entreprises

## & des associations

Simplifier le quotidien des acteurs de l'économie



La gestion d'une entreprise ou d'une association comporte un nombre toujours plus important de tâches administratives, ce qui peut constituer un frein au dynamisme et à la compétitivité. Déléguer certaines d'entre elles à un partenaire externe peut comporter plusieurs avantages. Par exemple un gain de temps et d'argent, des contacts avec des spécialistes ou encore un apport de nouvelles compétences. Dans cette optique, la Fédération Patronale et Economique propose un éventail de six services, que toutes les entreprises ou associations affiliées peuvent solliciter.

### **E-salaire**

Ce service en ligne vise à simplifier la gestion des salaires. Disponible via internet 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 via internet, la plateforme se veut intuitive, et adaptée aux besoins et aux particularités de chaque entreprise ou association. Elle facilite également le calcul des charges sociales et permet l'exécution de rapports et de statistiques. En 2014, E-Salaire a permis à 56 entreprises de calculer leurs salaires générant quelque 270 fiches de paie mensuelles.

### **Ressources Humaines**

La particularité du service Ressources Humaines réside dans le fait que le mandataire peut définir les parties du processus de recrutement pour lesquelles il souhaite un soutien de la FPE-CIGA. Il résulte de cette prestation « à la carte » une grande flexibilité, ainsi que des coûts et une réponse adaptés aux besoins. En 2014, 11 entreprises ont recouru à cette forme d'aide au recrutement, qui s'est concrétisée par l'engagement de 15 personnes.

### **Presse et communication**

Annoncer le lancement d'un nouveau produit, une fusion, un anniversaire ou une action spéciale, présenter un système de fabrication ou de nouvelles structures, ou encore gérer la présence d'une organisation sur les réseaux sociaux : le service de presse et communication aide à choisir le canal approprié aux publics-cibles et à élaborer un contenu permettant la bonne compréhension des messages-clés.

En 2014, le service a rédigé une quinzaine de communiqués pour le compte de mandataires externes, et organisé cinq conférences de presse et rendez-vous avec les médias. A cela s'ajoutent

une dizaine de revues d'entreprises ou d'associations, soit une trentaine d'articles, ainsi que plusieurs discours, présentations et rapports d'activités. Il a également été sollicité pour des actions de communication lors de la Bénichon du Pays de Fribourg, du Swiss Bakery Trophy et du Salon Suisse des Goûts et Terroirs, que ce soit dans les relations médias ou le community management.

Parmi les nouveautés 2014 se trouvent le lancement de la nouvelle formule d'« Interface », le journal destiné aux membres et aux partenaires de la Fédération Patronale et Economique, tiré quatre fois par an à raison de 2800 exemplaires. A cela s'ajoutent la gestion du contenu du site internet [www.federation-patronale.ch](http://www.federation-patronale.ch) et des comptes de la FPE-CIGA sur les réseaux sociaux, ainsi que la rédaction du rapport annuel et de divers argumentaires en vue de votations populaires.

### Service juridique

Le service juridique fournit des renseignements par téléphone ou par courriel sur toute question sur le droit du travail. Il s'investit également dans la rédaction de contrats individuels de travail, de CCT, de règlements internes d'entreprises et de statuts d'associations. Le service juridique est sollicité à une centaine de reprises chaque mois.

### Recouvrement de créances

Le service de recouvrement de créances propose, en collaboration avec Helveticum Inkasso SA, un appui dans la gestion de contentieux. Il aide à trouver une solution via des méthodes légales, respectueuses et supportables par les débiteurs mis en demeure. Plus de 150 dossiers ont été élucidés à satisfaction des parties en 2014.



# ASSURANCES SOCIALES 2014



## Placée sous le signe de la continuité

Ainsi peut être résumée l'année 2014 dans le domaine des assurances sociales, tant sur le plan fédéral que fribourgeois. En effet :

- aucun changement dans les taux de cotisations AVS/AI/APG; seule la suppression du plafond pour la cotisation « solidarité » de l'assurance-chômage est à relever;
- pas d'augmentation des prestations AVS et AI;
- des montants d'allocations familiales inchangés;
- aucune modification des valeurs seuils dans la prévoyance professionnelle LPP.

Dans ce contexte, les chiffres ressortant des statistiques de nos Institutions gérées (cf. page 14) sont représentatifs de l'évolution économique qu'ont connue les districts de la Gruyère et de la Veveyse durant l'année écoulée.

## Prévoyance vieillesse 2020

C'est bien évidemment cette réforme qui en constitue la trame du développement. Un an après sa mise en consultation qui a réuni 168 prises de position, le Conseil fédéral a transmis, le 19 novembre 2014, son message au Parlement.

La nécessité et les objectifs de cette réforme, tout comme le fait d'en constituer un paquet « 1<sup>er</sup> / 2<sup>e</sup> pilier », ont recueilli un large consensus. Si la diminution du rapport « actifs/rentiers » due au vieillissement de la population et à l'arrivée à la retraite de la génération des « baby-boomers » touche essentiellement l'AVS, l'accroissement de l'espérance de vie influence tant l'AVS que la prévoyance professionnelle. En outre, cette dernière est soumise à des rendements extrêmement bas sur le marché des capitaux. Ces divers éléments démontrent à l'envi la nécessité de regrouper l'examen de l'AVS et de la LPP dans un seul et même paquet.

Concrètement, le message présenté à la fin de l'automne prévoit principalement :

- **l'âge uniforme de 65 ans pour les hommes et les femmes** : cet âge sera défini comme « âge de référence » et non plus comme « âge légal de la retraite », terme correspondant mieux à l'esprit d'une nécessaire flexibilisation de l'âge de la retraite. Il définira l'âge auquel les prestations de vieillesse sont servies sans réduction, ni supplément. Afin d'éviter un changement abrupt de 64 à 65 ans pour les femmes, l'âge sera progressivement augmenté d'un an sur une période de six ans.
- **la flexibilisation de la retraite** : entre 62 et 70 ans, chaque assuré pourra décider librement du moment où il souhaite percevoir sa rente de vieillesse; cette perception pourra même être échelonnée par étapes (3 dans l'AVS et même plus dans la LPP selon les règlements des Institutions). Comme aujourd'hui, une anticipation engendrera une réduction et un ajournement générera une augmentation des prestations selon les principes actuariels. Pour les personnes avec une longue période de cotisations, mais des revenus modestes, un modèle « d'anticipation » particulier sera élaboré.

- **une baisse du taux de conversion de la prévoyance professionnelle assortie de mesures compensatoires**: le taux de conversion sera abaissé de 6,8 à 6,0% sur quatre ans (4 x 0,2%); par contre, la « fameuse » déduction de coordination sera supprimée et les taux de bonifications vieillesse abaissés tout en restant inchangés depuis l'âge de 45 ans. En apportant une simplification fondamentale de la prévoyance professionnelle, ces mesures permettront, pour une durée d'assurance complète de 40 ans, de maintenir le niveau des rentes malgré la baisse du taux de conversion. Une mesure spéciale pour les assurés de plus de 40 ans lors de l'entrée en vigueur de la réforme est prévue sous la forme d'une garantie de droits acquis de la prestation minimale LPP actuelle, mais uniquement si la prestation est prise sous forme de rente et à l'âge de référence ou plus tard.
- **d'autres mesures relatives aux prestations et aux cotisations**, parmi lesquelles on relèvera :
  - **l'adaptation des rentes de survivants**: la rente de veuve ou veuf est réduite de 80 à 60% de la rente de vieillesse; par contre, la rente d'orphelin est augmentée de 40 à 50% de cette même rente de vieillesse. Enfin, les conditions d'octroi sont plus ciblées: plus de rente de veuve si cette dernière n'a pas d'enfant à charge au moment du décès de son mari
  - **l'alignement des cotisations des indépendants avec celles des salariés** par une égalisation du taux à 10,3% (aujourd'hui respectivement 9,7 et 10,3%) et **la suppression du barème dégressif réservé aux indépendants**; enfin, la franchise « rentiers » sera aussi supprimée
  - **l'abaissement du seuil d'accès à la LPP**: ce seuil sera fixé à 50% de la rente de vieillesse maximale annuelle (aujourd'hui: 6/8 de cette rente)
  - **le relèvement du taux de TVA en faveur de l'AVS** de 1,5 point en 2 étapes: 1 point à l'entrée en vigueur de la réforme et 0,5 point quelques années plus tard
  - **l'introduction d'un mécanisme d'intervention financier dans l'AVS**: si le Fonds AVS descend en-dessous de 70% des dépenses annuelles durant 3 années consécutives, le Conseil fédéral présentera des mesures de stabilisation. Si, en sus, le déficit de répartition est supérieur à 3% durant deux années consécutives, des mesures automatiques se déclencheront dans le sens d'une augmentation du taux de cotisations et de la restriction de l'adaptation des rentes.

Ceci n'est qu'une partie des dispositions prévues, mais l'on peut penser que celles-ci constitueront le plat de résistance des discussions au Parlement.

### La devise FPE-CIGA

La FPE-CIGA vous permet de régler et gérer **sous le même toit** vos obligations et prescriptions en matière :

- d'assurance vieillesse, invalidité et survivants ainsi que de perception des cotisations à l'assurance-chômage;
- d'allocations familiales;
- de prévoyance professionnelle LPP par le biais de la **Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle (CIEPP)**, Caisse regroupant à ce jour quelque 8700 PME et indépendants représentant 38000 salariés de toute la Romandie;
- d'assurance maladie et accidents (assurance de base – complémentaire et perte de gain) dans le cadre de contrats collectifs cadres sous l'égide de **PHILOS, membre du Groupe Mutuel Association d'assureurs**;
- d'assurance-accidents LAA (assurance obligatoire et complémentaire) également en partenariat avec le **Groupe Mutuel Association d'assureurs**;

et tout ceci par un système de **décompte unique** (une seule facture périodique et une seule liste de salaires en fin d'année).

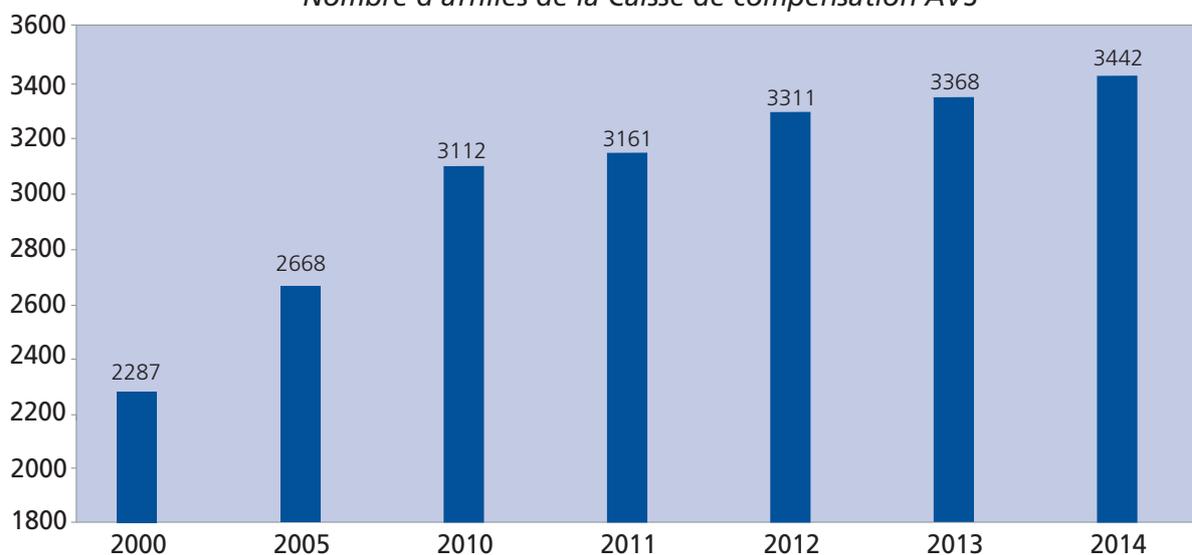


# Statistiques

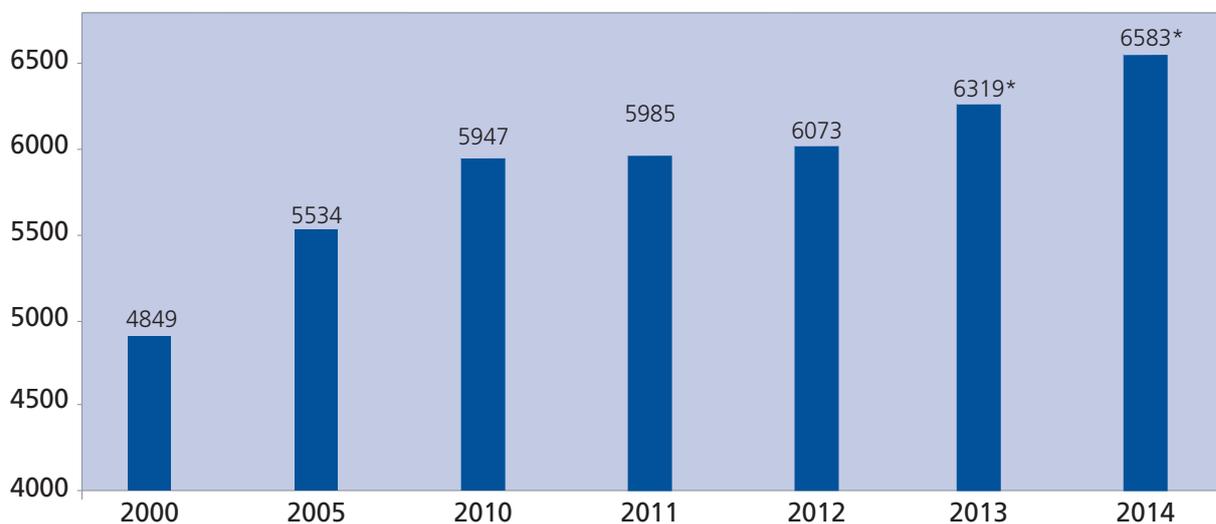
## "assurances sociales" FPE-CIGA

|              | AVS                    | AF                     | LPP (CIEPP)        | Maladie<br>(Groupe Mutuel) | LAA<br>(Groupe Mutuel) |
|--------------|------------------------|------------------------|--------------------|----------------------------|------------------------|
|              | Masse salariale<br>Fr. | Masse salariale<br>Fr. | Cotisations<br>Fr. | Cotisations<br>Fr.         | Cotisations<br>Fr.     |
| 2000         | 440'600'000.–          | 440'200'000.–          | 3'640'000.–        | 937'000.–                  | 90'000.–               |
| 2005         | 592'900'000.–          | 592'500'000.–          | 11'030'000.–       | 1'280'000.–                | 286'000.–              |
| 2010         | 726'600'000.–          | 726'200'000.–          | 18'740'000.–       | 1'425'000.–                | 486'000.–              |
| 2011         | 762'700'000.–          | 769'200'000.–          | 20'600'000.–       | 1'497'000.–                | 510'000.–              |
| 2012         | 834'300'000.–          | 834'400'000.–          | 21'750'000.–       | 1'700'000.–                | 495'000.–              |
| 2013         | 871'400'000.–          | * 901'800'000.–        | 23'290'000.–       | 1'780'000.–                | 530'000.–              |
| 2014         | 905'000'000.–          | * 932'100'000.–        | 24'210'000.–       | 1'789'000.–                | 583'000.–              |
| Ecart s/2013 | + 3,8%                 | + 3,4%                 | + 4%               | +0.5%                      | + 10%                  |

*Nombre d'affiliés de la Caisse de compensation AVS*



*Caisse d'allocations familiales, nombre d'enfants bénéficiaires*



\* inclut le nouvel assujettissement des indépendants

# Comptes 2014

## Association

### Association et secrétariats patronaux Pertes et profits 2014

| Dépenses                        | 2014                | 2013                | Recettes   | 2014                | 2013                |
|---------------------------------|---------------------|---------------------|--|---------------------|---------------------|
| <b>Secrétariats patronaux</b>   |                     |                     |  |                     |                     |
| Frais de fonctionnement 2014    | 933'002.92          | 825'468.95          | Indemnités administratives des associations + institutions | 1'020'677.45        | 801'578.80          |
| Charges immobilières            | 208'856.05          | 258'874.70          | Services entreprises / formation / RH                      | 113'256.50          | 120'515.00          |
| Amortissement mobilier-machines | 19'815.00           | 15'435.00           | Cotisations membres  | 224'811.00          | 216'085.00          |
| Amortissement immobilier        | 160'000.00          | 165'000.00          | Recettes immobilières                                      | 350'726.00          | 364'756.00          |
| <b>Association</b>              |                     |                     | Autres recettes  | 384.85              | 88.40               |
| Imprimés-frais bureau           | 2'489.95            | 2'019.60            | Pertes s/débiteurs   | -10'600.00          | -18'245.95          |
| Frais assemblée-délégation      | 5'253.20            | 4'571.50            | TVA due  | -71'353.00          | -52'574.60          |
| Cotisations                     | 3'000.00            | 3'000.00            | Intérêts actifs  | 1'209.43            | 1'213.31            |
| Frais banques                   | 317.75              | 232.40              |  |                     |                     |
| Taxes-ports-téléphones          | 25'162.65           | 24'636.65           |  |                     |                     |
| Impôts                          | 52'172.30           | 27'833.05           |  |                     |                     |
| Dépenses diverses               | 0.00                | 80.00               |  |                     |                     |
|                                 | <b>1'410'069.82</b> | <b>1'327'151.85</b> |  |                     |                     |
| <b>Excédent de recettes</b>     | <b>219'042.41</b>   | <b>106'264.11</b>   |  |                     |                     |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>1'629'112.23</b> | <b>1'433'415.96</b> | <b>TOTAL</b>   | <b>1'629'112.23</b> | <b>1'433'415.96</b> |

### Bilan au 31 décembre 2014

| Actifs                           | 2014                | 2013                | Passifs                          | 2014                | 2013                |
|----------------------------------|---------------------|---------------------|----------------------------------|---------------------|---------------------|
| Caisse                           | 2'836.40            | 843.95              | Créanciers                       | 32'236.70           | 17'330.70           |
| CCP                              | 448'204.54          | 343'569.56          | Prêts s/immeuble                 | 5'170'000.00        | 5'495'000.00        |
| Banques                          | 241'293.59          | 433'015.76          | Passifs transitoires             | 149'027.65          | 126'063.65          |
| Titres & Papiers valeurs         | 15'001.00           | 15'001.00           | Provisions générales             | 57'750.00           | 45'300.00           |
| Débiteurs                        | 572'416.40          | 361'195.80          | Provision « réfection immeuble » | 45'000.00           | 40'000.00           |
| Provision « pertes s/débiteurs » | -28'600.00          | -18'000.00          | Capital-fortune                  | 991'784.18          | 772'741.77          |
| Imprimés                         | 1'250.00            | 1'000.00            |                                  |                     |                     |
| Mobilier                         | 1.00                | 1.00                |                                  |                     |                     |
| Mazout                           | 6'050.00            | 5'400.00            |                                  |                     |                     |
| Immeuble                         | 5'180'000.00        | 5'330'000.00        |                                  |                     |                     |
| Actifs transitoires              | 7'345.60            | 24'409.05           |                                  |                     |                     |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>6'445'798.53</b> | <b>6'496'436.12</b> | <b>TOTAL</b>                     | <b>6'445'798.53</b> | <b>6'496'436.12</b> |

### Mouvement de la fortune nette

|  | 2014              | 2013              |
|--|-------------------|-------------------|
| Fortune nette au 1 <sup>er</sup> janvier                 | 772'741.77        | 666'477.66        |
| Fortune nette au 31 décembre                             | 991'784.18        | 772'741.77        |
| <b>AUGMENTATION</b> - conforme au résultat de l'exercice | <b>219'042.41</b> | <b>106'264.11</b> |

Textes: FPE-CIGA | Photos: FPE-CIGA, Frédéric Grangier, David Blanc, AFEF, Ecole du Métal  
Mise en page et impression: Glasson Print, Bulle



## FPE-CIGA

Fédération Patronale et Economique (FPE-CIGA) | Rue de la Condémine 56 | Case postale 2175 | 1630 Bulle 2  
Tél. +41 26 919 87 50 | Fax +41 26 919 87 49 | [www.federation-patronale.ch](http://www.federation-patronale.ch) | [office@federation-patronale.ch](mailto:office@federation-patronale.ch)

› Suivez les actualités de la FPE-CIGA sur les réseaux sociaux!



/federationpatronale



Fédération Patronale et Economique



@fpeciga